# Stars et métiers, 5 lauréats en Deux-Sèvres

jeudi 21 mai 2015, par lpe

Une centaine d'artisans et d'acteurs économiques locaux, dont le président du Conseil départemental : Gilbert Favreau, étaient réunis ce mercredi au Campus des Métiers pour la cérémonie annuelle des Prix Stars et Métiers.
Organisée dans chaque département depuis 9 ans, cette sélection d'entreprises artisanales qui innovent, se développent, est un moment important notamment pour la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, et pour la Banque Populaire, toutes deux partenaires de l'opération. "*C'est l'occasion de mettre en avant des initiatives qui marchent, de mettre l'accent sur une actualité positive*" soulignait Jean-Michel Banlier, président de la CMA.
Pour Marc Bollet, directeur du secteur Deux-Sèvres de la BPACA, "*c'est aussi un moment privilégié pour témoigner de notre attachement au développement des entreprises locales, que nous soyons leur financeur ou pas d'ailleurs !*"

Les lauréats de cette 9e édition, qui se sont vus remettre une tablette avec un film sur leur entreprise, sont :
- Christian Daunas, entreprise Soudinox (chaudronnerie) basée à Bressuire, pour la conception d'une plancha à combustion bois "friendly cook", prix innovation technologique
- Eddy Fruchard, entreprise Bois et Paille (charpente et écoconstruction) à Vausseroux, pour sa philosophie et ses méthodes de transmission de savoirs dans le domaine de l'écoconstruction, prix stratégie globale d'innovations
- Christophe Ayreault, entreprise de maçonnerie Ayreault à Saint Aubin de Beaubigné pour l'amélioration des conditions de travail de ses salariés, prix management des ressources humaines
- Jean-Yves Belegou, SARL La Revalière (fromagerie) au Tallud pour sa démarche marketing, prix de la dynamique commerciale.

Un "coup de coeur du jury" est venu compléter la liste. Il s'agit de l'entreprise de ferronnerie d'art La Forge de Rohane dirigée par Michaël Dugleux et basée à Frontenay Rohan Rohan.

Une vingtaine de dossiers ont été présentés à ces 9e Prix départementaux. La sélection a lieu selon des critères nationaux et devant un jury composé d'un représentant de la Préfecture, de la Chambre des Métiers et de l'artisanat, de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique, de la Banque de France, d'organisations professionnelles, de l'organisme de garantie SOCAMA et un expert comptable.

La prochaine étape : une sélection régionale avant le prix national qui sera attribué en décembre.